

Département <b>SEINE-ET-MARNE</b>
Canton <b>FONTENAY-TRESIGNY</b>
Commune <b>PRESLES-EN-BRIE</b>

REPUBLIQUE FRANCAISE

2021-047

Liberté – Egalité – Fraternité

## ARRÊTE DU MAIRE

Le Maire de Presles-en-Brie,

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu le Code de la route,
- Considérant la demande de fermeture temporaire du passage à niveau n°23 à la circulation en raison de travaux de maintenance urgente émanant de la société INFRAPOLE DE PARIS EST (SNCF) située Place de la Gare 77100 MEAUX,

## ARRÊTE :

### ARTICLE 1 :

La Société INFRAPOLE DE PARIS EST (SNCF), sise Place de la Gare à Meaux (77100) est autorisée à fermer le passage à niveau n°23 aux circulations des véhicules à moteurs, des cycles, des piétons et du bétail en vue de travaux de maintenance du passage à niveau, prévus :

**Du vendredi 3 septembre 2021 à partir de 22h00  
jusqu'au samedi 4 septembre 2021 à 12h00.**

### ARTICLE 2 :

Le pétitionnaire sera tenu de prendre toutes les mesures pour que l'exécution des travaux n'apporte aucune gêne ni trouble aux services publics. Une déviation sera mise en place par le pétitionnaire à l'aide de panneaux de signalisation.

### ARTICLE 3 :

Le stationnement de tous véhicules sera interdit durant la même période, sur l'accès précité, au droit des travaux.

### ARTICLE 4 :

Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés par la Société INFRAPOLE DE PARIS EST (SNCF) pour permettre l'application du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

### ARTICLE 5 :

Le présent arrêté est pour tout ou partie révoquant à toute époque sans indemnité soit pour des raisons d'intérêt général, soit pour non-respect, par le pétitionnaire, des conditions de la réglementation et du présent arrêté.

### ARTICLE 6 :

Les services de Police, la Gendarmerie, et le pétitionnaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise :

- à la Gendarmerie de Tournan-en-Brie,
- aux Pompiers de Tournan-en-Brie,
- à la Société INFRAPOLE DE PARIS EST (SNCF),
- SEPUR.

Fait à Presles-en-Brie, le 31 août 2021



Le Maire de Presles-en-Brie,

Dominique RODRIGUEZ.